



Nombre de conseillers.....43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance.....31
 Pouvoirs..... 12
 Excusés..... 00

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

DF/CD

**N° 2019-12-05 : BUDGET ANNEXE DU FOYER RESIDENCE JEAN LEBAS -
 BUDGET PRIMITIF 2020**

Le jeudi 19 décembre 2019 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni au Château de la Forêt, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 06 décembre 2019.

Présents :

Pierre-Yves MARTIN	Gérard LANTERI	Véronique PREUX
Gérard PRUDHOMME	Sonia BELARBI	Jean-Sébastien ROUCHET
Martine DURIEUX-ARNAUD	Marie-Thérèse LE BLEGUET	Donni MILOTI
Serge MANTEL	François DIONNET	Jean-Marie MARCZAK
Roselyne BORDES	Marie-Madeleine COLLET	Serge LE BOZEC
Arnold VOILLEMIN	Didier LAFARGUE	Françoise BITATSI-TRACHET
Kaïssa BOUDJEMAI	Corinne CARCREFF	Jean-François MAGNIEN
Olivier MICONNET	Eric NANTI	Evelyne DUFOUR
Nicole LELLOUCHE	Laurent PIRON	Armen PAPAZIAN
Philippe ARNAUD	Ghislaine NEBIE	
Lucie LE COZ	Grégory FICCA	

Pouvoirs :

Annick MONIER à	Nathan HADDAD à	Magali DAUBA à Jean-François
Kaïssa BOUDJEMAI	Roselyne BORDES	MAGNIEN
Salem AIDOUDI à	Aurélie MANTEL à	Bernadette PIRON RENAULT à
Corinne CARCREFF	Serge MANTEL	Armen PAPAZIAN
Cédric LE COZ à	Josiane GEOFFROY à	
Lucie LE COZ	Marie-Madeleine COLLET	
Meriem BEN NASER à	Georges GUILBERT à Serge LE	
Philippe ARNAUD	BOZEC	
Regaya FERJANI à	Laurence HODE à Evelyne	
Sonia BELARBI	DUFOUR	

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance M Piron a été désigné pour remplir ces fonctions.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43
 courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Mantel rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 relative aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019-11-01 en date du 21 novembre 2019 portant sur le débat d'orientations budgétaires 2020,

Vu la réunion de la 1^{ère} commission permanente du 10 décembre 2019,

Considérant la présentation du budget primitif annexe du foyer-résidence Jean Lebas au titre de l'exercice 2020, qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 836.804,16 € dont 805.661,82 € pour la section d'exploitation et 31.142,34 € pour la section d'investissement,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article 1 : Adopte le budget primitif et les annexes du budget annexe du foyer-résidence Jean Lebas pour l'exercice 2020, budget qui peut se résumer comme suit :

BUDGET ANNEXE DU FOYER-RESIDENCE JEAN LEBAS

BUDGET PRIMITIF 2020

Section d'exploitation		
Dépenses	Charges de la section d'exploitation	805 661,82 €
Chapitre 011	Dépenses afférentes à l'exploitation (GI)	137 650,00 €
Chapitre 012	Dépenses afférentes au personnel (GII)	519 547,00 €
Chapitre 016	Dépenses afférentes à la structure (GIII)	148 464,82 €
Ligne 002	Déficit d'exploitation reporté (N-1)	0,00 €
Recettes		
	Produits de la section d'exploitation	805 661,82 €
Chapitre 017	Produits de la tarification (GI)	546 109,20 €
Chapitre 018	Autres produits relatifs à l'exploitation (GII)	259 552,62 €
Chapitre 019	Produits financiers et produits non encaissables	0,00 €
Ligne 002	Excédent d'exploitation reporté N-1	0.00 €

Section d'investissement		
Dépenses	Emplois	31 142,34 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	11 672,27 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	19 470,07 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00 €
Chapitre 28	Amortissements des immobilisations	0,00 €
Ligne 001	Solde d'exécution reporté (N-1)	0,00 €
Recettes		
Recettes	Ressources	31 142,34 €
Chapitre 10	Apports - dotations - réserves	0,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	5 142,34 €
Chapitre 28	Amortissements des immobilisations	26 000,00 €
Chapitre 001	Solde d'exécution reporté (N-1)	0,00 €

Annexe : Budget primitif exercice 2020 du budget annexe de la résidence Jean Lebas.

Ainsi fait et délibéré en séance le 19 décembre 2019.

Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan

